RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01217
Numéro SIREN : 525 344 305
Nom ou dénomination : ABEE HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003617

cerfa

N° 11084*18

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2017

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01092016	et clos le	31082017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 *quinquies* C), cocher la case

Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :

ABEE HOLDING SAS

Adresse du siège social :

SIRET 5 2 5 3 4 4 3 0 5 0 0 0 1 2

Mél : rinaudo@fiduci.fr

Adresse du principal établissement :

L'Auditoire

42440 CERVIERES

Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées : Holding

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3% : 35 466 — Bénéfice imposable à 15% et/ou 28% : 38 120 — Déficit :

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% :

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% :

PV à long terme imposables à 19% :

Autres PV imposables à 19% :

PV à long terme imposables à 0% :

PV exonérées (art. 238 *quindecies*) :

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* ☐ — Jeunes entreprises innovantes ☐ — Zone franche urbaine ☐ — Pôle de compétitivité ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* ☐ — Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* ☐ — Autres dispositifs ☐ — Zone de restructuration de la défense art. 44 *terdecies* ☐

Société d'investissement immobilier côtée ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :

Plus-values exonérées relevant du taux de 15% :

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater* W ☐ — dans le secteur du logement social, art. 244 *quater* X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

CABINET RINAUDO
106 RUE DE SEVRES 75015 PARIS

Tél : 0147345403

Nom et adresse du conseil :

Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :

N° d'agrément du CGA

Tél :

Identité du déclarant :

Date : 23112017 Lieu : CERVIERES

Qualité et nom du signataire : Présidente-Mme F.RICHARDS

Signature :

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle dans les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES ».

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2017

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées : à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

cerfa N° 10937 * 19
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(1) **BILAN-ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : ABEE HOLDING SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise L'Auditoire 42440 CERVIERES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 52534430500012 — Néant ☐ *

Exercice N clos le , 31/08/2017

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	4 685	AU	2 557	2 128
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	10 345	CV		10 345
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	15 030	BK	2 557	12 473
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	2 403	CA		2 403
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	153 588	CG		153 588
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	155 991	CK		155 991
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	171 021	1A	2 557	168 464

Renvois: (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2050-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

cerfa N° 10938 * 19

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN - PASSIF** avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise **ABEE HOLDING SAS** — Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000)		DA	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	(2 561)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	62 292
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées*		DK	
	TOTAL (I)		DL	76 231
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	52 902
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	2 593
	Dettes fiscales et sociales		DY	23 813
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	12 926
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	92 233
	Ecarts de conversion passif* **(V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	168 464
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		IB	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
	Dont Écart de réévaluation libre		ID	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)		IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	92 233
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2051-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017 **EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT**

cerfa N° 10167 * 21
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2017

Désignation de l'entreprise : ABEE HOLDING SAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	2 432	FH	170 000	FI	172 432	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 432	FK	170 000	FL	172 432	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) **(I)**					FR	172 432	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	44 134	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	624	
	Salaires et traitements*					FY	30 667	
	Charges sociales (10)					FZ	15 422	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	1 589	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) **(II)**					GF	92 436	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	79 997	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	79 997	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2052-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

cerfa N° 10947 * 19
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2017

Désignation de l'entreprise **ABEE HOLDING SAS** — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	165
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	165
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(165)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices*	(X)	HK	17 540
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	172 432
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	110 141
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	62 292

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier*	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6 *bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6 *ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ____ obligatoires A9 ____		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Majorations caisses sociales	165	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

N° 2053-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

cerfa N° 10169 * 21
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD 2017

Désignation de l'entreprise **ABEE HOLDING SAS** — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN	KO
CORPORELLES	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS		KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers*		KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	2 926	LC	LD 2 323
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	2 926	LO	LP 2 323
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	10 345	8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	10 345	LR	LS
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	13 271	ØH	ØJ 2 323

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	IX
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS 564	MT 4 685	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*		IX	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY	NG 564	NH 4 685	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ	ØX	ØY 10 345	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3	NJ	NK 10 345	2H
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	ØK 564	ØL 15 030	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2054-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

cerfa N° 10172 * 21

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(6) **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055-SD 2017

Désignation de l'entreprise **ABEE HOLDING SAS** Néant ☐ *

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 533	QM	1 589	QN	564	QO	2 557
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 533	QV	1 589	QW	564	QX	2 557
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 533	ØP	1 589	ØQ	564	ØR	2 557

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2055-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

cerfa N° 10949 * 19

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2017

Désignation de l'entreprise **ABEE HOLDING SAS** — Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	- corporelles	6E		6F		6G		6H		
	- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	- titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	- autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	- financières			UG		UH				
	- exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2056-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

cerfa N° 10950 * 19
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE***

DGFiP N° 2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : ABEE HOLDING SAS — Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 283		1 283		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	1 120		1 120		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	2 403	VU	2 403	VV	
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d' 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 593	2 593		
Personnel et comptes rattachés		8C	3 092	3 092		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 181	3 181		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	17 540	17 540		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	52 902	52 902		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 926	12 926		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	92 233	VZ 92 233		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Editions Informatiques Comptables Janvier 2017
N° 2057-SD

cerfa N° 10951 * 19

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(9) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : ABEE HOLDING SAS | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | Néant ☐ * | Exercice N, clos le : 31/08/2017

I. RÉINTÉGRATIONS

				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WA	62 292
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*BIS*)	XX		XW	165
	Amendes et pénalités	WJ	165	Charges financières (art. 212 *bis*)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)						I7	17 540
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		- imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme					WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	79 997

II. DÉDUCTIONS

				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
		- imposées au taux de 0 %					WH	
		- imposées au taux de 19 %					WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A			)	XA	
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 *sexies* A)	L5	XF	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 *undecies*)	L6		Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zones de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA		
	ZFU-TE (art. 44 *octies* et *octies* A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	IF		Zone franche d'activité (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
				Zones de revitalisation rurales (44 *quindecies*)				PC		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissements *	X9				Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	)	XG	1 120
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
								TOTAL II	XH	1 120

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	78 877
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL 5 291
RÉSULTAT FISCAL **BÉNÉFICE** (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)		XN	73 586 XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2058-A-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise ABEE HOLDING SAS

Détail des déductions diverses	Exercice N
PROV.CICE 01-08/2017	1 120

cerfa N° 10952 * 19

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2058-B-SD 2017

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise **ABEE HOLDING SAS** — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	5 291
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	5 291
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	0
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	0

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	1 568

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges*				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation*				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT
Editions Informatiques Comptables Janvier 2017
N° 2058-B-SD

cerfa N° 10953 * 19

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2017

Désignation de l'entreprise **ABEE HOLDING SAS** — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	2 730
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(5 291)
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	(2 561)

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
	- Autres réserves	ZD	
Dividendes		ZE	
Autres répartitions		ZF	
Report à nouveau		ZG	(2 561)
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	(2 561)

DISTRIBUTIONS (Article 235 *ter* ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS

- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7		YQ
- Engagements de crédit-bail immobilier				YR
- Effets portés à l'escompte et non échus				YS

DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

- Sous-traitance				YT 531
- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		XQ
- Personnel extérieur à l'entreprise				YU
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS 4 876
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV
- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		ST 38 727
Total du poste correspondant à la ligne FW du tablcau n° 2052				ZJ 44 134

DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES

- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW 135
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		9Z 489
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				YX 624

T.V.A.

- Montant de la T.V.A. collectée	YY	3 661
- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	3 276

DIVERS

- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *	ØZ	6 000
- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*	ØS	
- Effectif moyen du personnel* (dont : apprentis : handicapés) :	YP	1
- Effectif affecté à l'activité artisanale	RL	
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%
- Numéro de centre agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) — Si oui cocher 1 Sinon 0 — ZR 1
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG	
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*	RH	

RÉGIME DE GROUPE*

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL
			Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO
			Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

N° 2058-C-SD

cerfa N° 10179 * 21

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : **ABEE HOLDING SAS** — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	IPAD APPLE	564			564	0
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * Court terme (9)	Long terme (10) 19 %	Long terme (10) 15 % ou 16 %	Long terme (10) 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations*	1		0	0					
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)							
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)							
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (11)			(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2059-A-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

cerfa N° 10954 * 19

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD 2017

Désignation de l'entreprise : ABEE HOLDING SAS | Formulaire déposé au titre de l'IR | EU | | Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI)	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
	(à préciser) au titre de :	N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2059-B-SD Editions Informatiques ComptablesJanvier 2017

cerfa N° 10955 * 19

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** DGFiP N° 2059-C-SD 2017

Désignation de l'entreprise : ABEE HOLDING SAS Néant [X] *

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 16 % (2).	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) (1)*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) (1)*	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine (1)		Moins-values à 16 % (2)	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % (3)	Solde des moins-values à 16 % (4)
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N -10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine (1)		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice (6)	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F–G–H (7)
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % (2)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*-0 du CGI) (3)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) (4)	À 15 % Ou À 16,5 % (1) (5)		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N -10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2059-C-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

cerfa N° 10182 * 22

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFiP N° 2059-D-SD 2017

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : **ABEE HOLDING SAS** — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2059-D-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

cerfa N° 11484 * 18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(16) **DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFiP N° 2059-E-SD 2017

Désignation de l'entreprise : ABEE HOLDING SAS — Néant ☐ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Exercice ouvert le : 01092016 et clos le : 31082017 Durée en nombre de mois : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	172 432
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	172 432
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières, approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	44 134
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...) T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	44 134
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	128 298
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF).	SA	128 298

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X

Chiffre d'affaires de référence CVAE GX 172 432

Période de référence GY 01/09/2016 GZ 31/08/2017

Date de cessation HR

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-SD.

Editions Informatiques Comptables N° 2059-E-SD

cerfa N° 11624 * 17

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N° 2059-F-SD 2017

1 / 1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/08/2017 N° SIRET 52534430500012

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABEE HOLDING SAS

ADRESSE (voie) L'Auditoire

CODE POSTAL 42440 VILLE CERVIERES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	15000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME | Nom patronymique CAMUS | Prénom(s) Emmanuelle | Nom marital NIKITINE | % de détention 98,00 | Nb de parts ou actions 14700.00

Naissance : Date 04091959 | N° Département 29 | Commune PLOUESENT | Pays FRANCE

Adresse : N° 116 | Voie Avenue de Villiers | Code Postal 75017 | Commune PARIS | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2059-F-SD Editions Informatiques Comptables Février 2017

cerfa N° 11625 * 17

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

DGFiP N° 2059-G-SD 2017

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/08/2017

N°SIRET 52534430500012

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABEE HOLDING SAS

ADRESSE (voie) L'Auditoire

CODE POSTAL 42440 VILLE CERVIERES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique SAS Dénomination NEW GENERAL COMPANY

N° SIREN (si société établie en France) 522869890 % de détention 37,11

Adresse : N° 25 Voie RUE DE PONTHIEU

Code Postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Janvier 2017 Editions Informatiques Comptables N° 2059-G-SD

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dossier présenté en Euro

DESIGNATION	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	QUOTE-PART DE CAPITAL DETENUE	CA HT DU DERNIER EXERCICE	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE
Participations détenues entre 10 et 50% NEW GENERAL COMPANY 25 RUE DE PONTHIEU 75008 PARIS N° SIREN 522869890	107760	494209	37.11	1574432	122158

CHARGES A PAYER

Dossier présenté en Euro

DESIGNATION	MONTANT
PROV.FNP 2016/2017	2400
PROV.CP 31/08/17	1568
PROV.CS/CP 31/08/17	533
PROV.31/08/17 TAXES	355
TOTAL	**4856**

PRODUITS A RECEVOIR

Dossier présenté en Euro

DESIGNATION	MONTANT
PROV.01-08/2017 CICE	1120
TOTAL	**1120**

ABEE HOLDING SAS
L'auditoire, 42440 Cervières.
RCS 525 344 305 Saint-Etienne.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Le 15 Janvier 2018 à 20h00 heures, les associés de la SAS ABEE HOLDING, au capital de 15 000 euros, se sont réunis au 15 Quai Bourbon 75004 à Paris en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation par courrier conformément aux statuts.

1°) Rappel de l'ordre du jour

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société.
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 aout 2017.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions réglementées.

2°) Feuille de présence

Les actionnaires présents et dument identifiés par le Président signeront la feuille de présence par courrier. Il est constaté que les associés votant totalisent un nombre de voix suffisant pour que les questions figurant à l'ordre du jour puissent être votées.

3°) Résumé des débats

Après lecture du rapport de gestion, le Président conclue que cet exercice social est conforme au plan.

4°) Adoption des résolutions

1ère résolution.
Les comptes annuels font apparaitre un résultat net comptable de : **62 292 euros**
Résolution adoptée à 100% des voix.

2ème résolution.
Le résultat est en totalité reporté à nouveau.
Résolution adoptée à 100% des voix.

3ème résolution.
Il n'y a pas de convention réglementée au cours de cet exercice.
Résolution adoptée à 100% des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

Françoise Richards
La Présidente
Françoise Richards